Pax Christi Wallonie-Bruxelles

ANALYSE

Septembre 2015

« Belgo-Musulman », j'écris ton nom !

Publié avec le soutien de la
Fédération Wallonie-Bruxelles

Ed resp : Nicolas Bossut, Pax Christi Wallonie-Bruxelles
31/1, Rue Maurice Liétart - 1150 Bruxelles – Belgique
Tél : +32 (0)2 738 08 04 – IBAN : - BE28 7995 5017 6120
www.paxchristiwb.be - info@paxchristiwb.be

La présence de personnes musulmanes en Belgique soulève questionnements et débats. Or trop de gêne quant aux termes à utiliser freine encore le dialogue. Ce texte résume la réflexion de citoyens, tant musulmans que non-musulmans, hommes que femmes, de générations différentes et de parcours divers. Ensemble ils se sont accordés sur le terme « belgo-musulmans »

Musulmans et non-musulmans

Une première étape fut de savoir si l'opposition proposée par Brigitte Maréchal comme titre de son étude « Musulmans et non-musulmans, entre tensions et ajustements réciproques »[1] était pertinente. La réponse collective fut positive.

Au fil de la lecture de cette étude, de nombreuses contradictions viennent pourtant complexifier cette opposition. Cette dernière « musulmans » et « non-musulmans » offre un cadre de pensée schématique mais ne colle que très peu aux réalités de terrain. Cela reviendrait à, pour chaque individu, définir si il se trouve dans le groupe des musulmans *ou* des non-musulmans. Chose impossible tant la définition de qui *est* musulman et qui ne *l'est pas* est stérile, empiriquement creuse et profondément variable selon le locuteur et ses idées politiques.

Créer des groupes de « non-musulmans » et « musulmans » laisse à penser que les individus formant ces groupes entretiennent tous le même type de relation face aux musulmans ou non-musulmans. Or il est évident que des divergences existent au sein des groupes : bien que « non-musulmane », une personne athée entretiendra un rapport différent à l'islam qu'une personne de confession juive ou catholique par exemple. De même, bien que « musulmane », une personne blanche de peau, convertie à l'islam vivra un autre rapport avec les « non-musulmans » qu'une personne maghrébine salafiste piétiste. Garder cette catégorisation c'est passer sous silence la diversité des mouvements qui traversent notre pays et c'est faciliter l'amalgame de toute une communauté avec des groupes extrémistes.

Enfin, garder l'opposition musulmans / non-musulmans renforce l'idée qu'il existe deux types d'êtres humains, différenciés *de façade* par leur croyance ou non en l'islam. Comme si la croyance en l'islam créait une barrière infranchissable entre individus. Dans le discours islamophobe, l'islam est présenté comme une religion barbare et incompatible avec les sociétés démocratiques. Garder la dichotomie musulmans / non-musulmans renforce l'imaginaire de deux blocs s'affrontant et donne du poids à de tels discours…

Alors pourquoi considérer cette opposition comme pertinente ?

Car nous nous positionnons dans un contexte de lutte contre les discours et pratiques islamophobes. Dans ce sens, aussi paradoxal que cela puisse paraître, il convient de faire apparaître clairement le groupe « musulman » pour montrer les réalités que connaît cette communauté en Belgique. L'islamophobie touche toutes les personnes considérées comme musulmanes. Peut-être sous différentes formes (homme / femme ; jeune / âgé ; pratiquant / croyant), mais nous vivons dans une ère où le rejet de musulmans par de non-musulmans est sensible. Garder cette opposition permet de prendre en compte la totalité de la population, sans entrer dans les particularismes et dans les

[1] Rapport financé par la fondation roi Beauduin, sorti en septembre 2014 : http://www.kbs-frb.be/publication.aspx?id=313315&langtype=2060

rapports spécifiques entretenus entre les différents mouvements.

Tout en reconnaissant que les actes et propos racistes touchent bien d'autres populations, dans la lutte contre l'islamophobie, mettre l'accent spécifiquement sur « les musulmans » permet de réfléchir sur les actes d'hostilité (discriminations ou actes de haine) dont souffre l'ensemble de la communauté sur un territoire non islamique. Cela permet d'avoir une vue globale, totale et de réfléchir sur ce phénomène particulier.

Attention, pointer les « musulmans » de Belgique relève d'un choix politique et non d'une réalité observée. Il s'agit d'une construction abstraite pour appréhender une réalité. L'objectif des acteurs engagés dans la lutte contre l'islamophobie, dont notre groupe fait partie, serait d'arriver à une assertion telle que : *Musulmans, non-musulmans, et alors ?*

Oser un islam belge

Partant du constat que la communauté musulmane se voit écartée de l'espace public belge, notre Ministre Jean-Claude Marcourt lançait il y a peu une commission chargée de réfléchir aux conditions qui puissent « favoriser la reconnaissance de cet islam *moderne* afin qu'il ait toute sa place au sein de l'espace public, culturel et médiatique de Wallonie et de Bruxelles ». Objectif louable si ce n'est la vision quelque peu évolutionniste de l'islam véhiculée par le ministre.

Dans un désir de pointer l'adéquation de l'islam avec les valeurs démocratiques, nous nous sommes posé la question : quels termes utiliser qui soient tant respectueux des convictions de chacun que démonstratifs de la compatibilité de l'islam avec les valeurs des droits humains fondamentaux ?

Ce terme d'islam moderne, ou son voisin l'islam progressiste, implique l'idée que l'Europe aurait connu une évolution, inconnue aux autres parties du globe. Est alors sous-entendue l'idée que l'islam serait par essence, une religion arriérée, voire barbare et que les musulmans devraient faire un effort d'évolution pour pouvoir vivre selon les valeurs et normes européennes, dites évoluées... Vieux réflexe colonial européo-centré et raciste ! Toute religion peut être interprétée à l'aune des droits fondamentaux et respecter ces derniers. Rien ne sert d'accoler ce qualificatif à l'islam, laissant encore sous-entendre cette idée d'enfermement et d'arriération. Nous appuyons donc l'élimination de toute référence à la modernité ou au progrès dans les débats.

Il faut éliminer toute référence à la modernité ou au progrès dans les débats

Terme utilisé à foison dans les médias et dans le chef des politiques, que penser du terme islam modéré ? Dans le contexte actuel de troubles au Moyen-Orient, ce terme marque la distance entre belgo-musulmans et mouvement djihadiste violent. « Être modéré » signifie « se situer entre deux extrêmes ». Or la définition de la modération et de l'extrémisme varie selon les locuteurs, aucune définition objective ne peut être envisagée. Sans mouvement violent, à quoi se réfère l'islam modéré ? Et où se situe l'extrême ? Porter un voile est-il extrême ? Pour certains oui. Pour d'autres non. L'idée de modération, renvoyant à celle de normalité, dépend évidemment des valeurs des interlocuteurs et des idées politiques. Dans le contexte actuel, on peut se demander si parler d'islam modéré ne laisserait pas la voie ouverte à toutes mesures tendant à éliminer

la croyance de l'espace public, sous couvert de « modération »…

De manière générale, demander à un individu de faire évoluer sa croyance, de la faire progresser, ou de la modérer, enfreint un des principes fondamentaux de notre déclaration universelle : le droit à la liberté de culte. Chacun a le droit d'exercer sa religion, à condition évidemment de respecter les libertés fondamentales d'autrui. Être citoyen et pratiquant religieux ne sont pas des identités inconciliables. Cette idée de neutralité « exclusive », refusant tout signe de religiosité, est selon nous un non-sens.

C'est pourquoi nous optons pour les termes d'islam belge et de belgo-musulmans.

Par ces termes est appuyée l'idée que la religion s'inscrit dans un contexte spécifique, l'espace institutionnel belge. Un Etat régit par le principe d'état de droit. Les citoyens de confession musulmane bénéficient des mêmes droits et devoirs que tout autre citoyen. Tous ont l'obligation de respecter la constitution et les lois belges, même dans leur pratique religieuse, à défaut de quoi, il y a sanction. De l'autre côté, par l'appellation d'islam belge est reconnu le devoir de la Belgique d'appliquer son principe de neutralité, principe qui permet la co-présence de différentes valeurs et croyances et qui oblige notre Etat à encadrer structurellement ces croyances. Le terme d'islam belge renvoie aux obligations respectives d'une population envers son Etat et d'un Etat envers sa population. Aux oubliettes les idées d'intégration unilatérale !

De plus, penser l'islam *ici* dans un contexte non islamique permettra de limiter l'ingérence de pays étrangers sur notre territoire. Oser réfléchir aux modalités d'un islam belge c'est reconnaître la part de responsabilité de l'Etat belge à gérer sa population et à mettre en place des structures garantissant les droits fondamentaux de ses citoyens. Ce qui, pour le moment, fait défaut, laissant le champ libre aux organisations extranationales aux intérêts partisans.

Enfin par les termes d'islam belge ou belgo-musulmans n'est porté aucun jugement sur la façon de vivre et pratiquer sa religion. L'islam peut être interprété et pratiqué de diverses manières : qu'une personne pratique un salafisme piétiste ou ne suive aucun rite ou pratique religieuse tout en se disant musulman, n'importe pas. Il n'existe sous ce vocable aucune injonction aux individus à modérer ou faire évoluer leur croyance. C'est le principe d'état de droit qui prime.

Etre belge « tout court »

Nous pensons qu'une référence au territoire est nécessaire. Tout comme nous acceptons la dénomination de « chrétiens d'Orient » nous plaidons pour celle de belgo-musulmans ou islam belge qui renvoie à la dimension migratoire de l'islam. Vivre la religion musulmane sur un territoire principalement non islamique demande réflexions et débats tant des intellectuels non-musulmans que musulmans. Toutefois, nous insistons pour que toute dénomination à l'égard de la communauté musulmane soit reconnue et acceptée par les musulmans eux-mêmes.

Notre plus grand désir serait de ne plus avoir ces questionnements sur les dénominations possibles des belgo-musulmans. Nous espérons qu'un jour ces belgo-musulmans seront qualifiés de belges « tout court » et que le qualificatif « musulman » passera au second plan. Nous espérons qu'un jour la religion islamique ne sera plus un critère de différenciation. Ce jour-là, nous aurons fait un grand pas dans le construire ensemble !

Texte co-écrit par Maia Kaïss, Mustapha Chairi, Régis Close, Louis Lohlé-Tart et Anne-Claire Orban dans le cadre du groupe de réflexion de Pax Christi « Des musulmans en Belgique », mars à juillet 2015.

Auteur :
Le Groupe de réflexion de Pax Christi « Des musulmans en Belgique »